

Autoroute A52 : Mise en service ce 8 mars du nouvel échangeur de Belcodène

A l'issue de deux années travaux, le nouvel échangeur de Belcodène (n°33) situé sur l'autoroute A52, a été ouvert à la circulation ce mardi 8 mars, à 9h, suite à l'obtention de la décision ministérielle et de l'arrêté de la préfecture des Bouches-du-Rhône autorisant sa mise en service. Ce nouvel échangeur, très attendu par les habitants des communes les plus proches, va notamment permettre de faciliter les mobilités du quotidien.



*Le nouvel échangeur se situe au carrefour des routes départementales 908 et 96, dans le territoire du pays d'Aubagne et de l'Étoile
@Guilhem Canal*

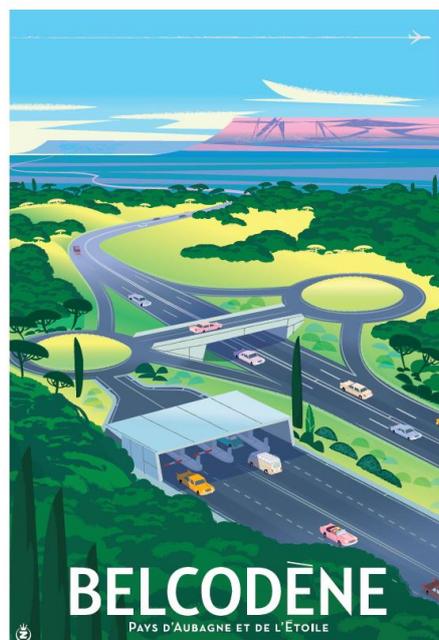
Mise en service dès 9h ce jour

Très attendu par l'ensemble des habitants des communes du Pays de l'Étoile entre Aix-en-Provence et Aubagne, le nouvel échangeur de Belcodène a été ouvert à la circulation ce mardi 8 mars à 9h, grâce à la décision ministérielle délivrée par le Ministère des transports et à l'arrêté de police de la préfecture des Bouches-du-Rhône relatif à la circulation sur l'autoroute A52.



@Guilhem Canal

Pour fêter l'évènement, les premiers clients ont été accueillis par les équipes de l'Exploitation VINCI Autoroutes avec un mot d'accueil accompagné d'un présent. Les 10 premiers utilisateurs de l'infrastructure se sont ainsi vu offrir une affiche originale de l'artiste Monsieur « Z » représentant l'échangeur de Belcodène. Les quarante utilisateurs suivants ont reçu des chocolats accompagnés de souvenirs de VINCI Autoroutes à l'occasion de cette date symbolique.



@MonsieurZ

Cette journée d'ouverture de l'échangeur de Belcodène marque une amélioration significative dans les mobilités du quotidien des habitants du territoire. Elle officialise aussi le passage de relais entre la Maîtrise d'Ouvrage qui a construit l'ouvrage et les équipes d'Exploitation de VINCI Autoroutes désormais en charge d'en assurer la gestion quotidienne.

Le chef de district Eric Pedeau

« Après deux années de travaux, l'échangeur change effectivement d'équipe de suivi en devenant une des infrastructures de l'autoroute A52 dont le district de Alpes-Provence situé à Aubagne va assurer le fonctionnement. Il sera emprunté chaque jour par des milliers d'usagers qui verront leurs trajets quotidiens raccourcis et donc leur qualité de vie améliorée. Nous veillerons à leur apporter le meilleur service ».

Une nouvelle desserte du territoire via l'A52

Au cœur du Pays de l'Étoile, dans les Bouches-du-Rhône, l'autoroute A52 relie Aix-en-Provence à Aubagne ainsi que les nombreuses communes et pôles d'activités entre eux.

Situé entre la bifurcation A8/A52 et l'échangeur de La Destrousse (n°33.1), sur la commune de Belcodène, le nouvel échangeur de Belcodène, qui porte le n° 33, se raccorde directement aux routes départementales n°96 et 908 grâce à un nouveau giratoire.

La création de l'échangeur de Belcodène répond à un besoin de mobilité grandissant au sein d'un territoire faisant preuve d'une croissance démographique et d'un développement économique particulièrement dynamiques.

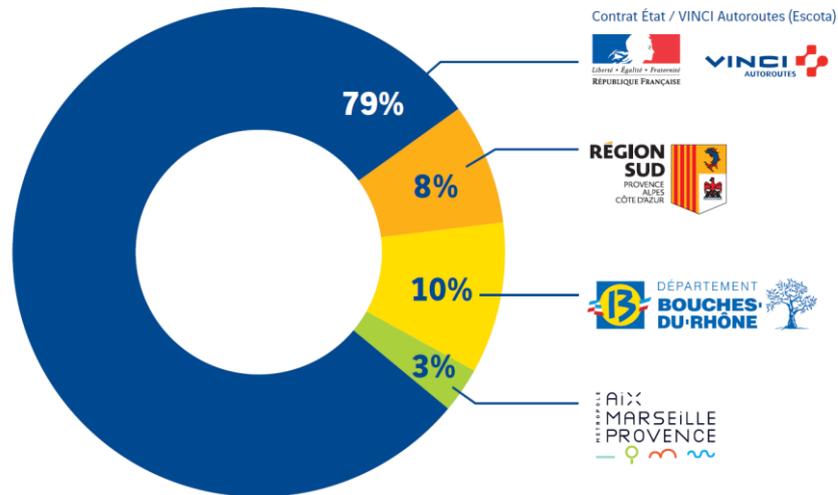
Il permettra notamment :

- De faciliter au quotidien les déplacements des habitants des communes environnantes, en réduisant et en fiabilisant leurs temps de parcours, notamment lors des trajets domicile/travail, grâce à davantage de fluidité et un accès facilité à l'autoroute.
- D'augmenter la sécurité :
 - o en diminuant, de près de la moitié, le trafic routier dans les agglomérations des communes traversées par la route départementale n°96, principalement dans celles de La Bouilladisse et de La Destrousse ;
 - o en réduisant fortement les remontées de véhicules sur l'A52 au niveau de l'échangeur de La Destrousse (n°33.1) aux heures de pointe.

Concernant le montant du péage, il s'élèvera pour un trajet Belcodène-Aubagne à 1,90 € en véhicule léger (classe 1). L'intégralité des tarifs de péage par itinéraire est à disposition sur le site vinci-autoroutes.com.

Une réalisation concertée entre plusieurs partenaires

La création du nouvel échangeur est le résultat d'une réalisation concertée et d'un investissement porté conjointement par les différents acteurs, publics et privés, du projet : VINCI Autoroutes (Escota) dans le cadre de son contrat de concession avec l'État concédant, d'une part, et les collectivités territoriales, d'autre part : 79% par le contrat ETAT-VINCI Autoroutes (Escota), par le Département des Bouches-du-Rhône (10%), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (8%) et la Métropole Aix-Marseille Provence (3%). Ce mode de financement partagé témoigne de la volonté commune des différents partenaires de réaliser ce projet essentiel pour le territoire.



CONTACTS PRESSE :

Carine BAZEI, carine.bazei@vinci-autoroutes.com 07 63 64 71 71

Laura Tardiveau, laura.tardiveau@vinci-autoroutes.com 06 99 30 14 16

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)